

NOUVEL HAY MAGAZINE

SANS FRONTIÈRES

Cette année c'était le 27ème Festival du Film International ARPA à Los Angeles



This year marked the 27th Anniversary of *Arpa International Film Festival*, the signature event of the *Arpa Foundation for Film, Music and Art (AFFMA)*.

- [Comment ça marche](#)
- [Parcourir les festivals](#)
- [S'identifier](#)

- [S'enregistrer](#)



[Festival international du film d'Arpa \(Arpa IFF\)](#)



[Festival international du film d'Arpa \(Arpa IFF\)](#)

- [Environ](#)
- [Règlement](#)
- [Critiques](#)
- [Photos](#)

[Inscriptions fermées](#)

[Publier sur Twitter](#) [Partager sur Facebook](#)

Type d'événement



- Film Festival

Années d'affilée

27 ans

Contact

- [Messagerie électronique](#)
- [Los Angeles, CA](#)
[États-Unis](#)
- [Site internet](#)
- [Sur Facebook](#)
- [Gazouiller](#)
- [Sur Instagram](#)

Lieu

Événement en ligne

Organisateurs

- Fondateur du festival
Sylvia Minassian
- Directeur du festival
Maral Kazazian
- Producteur du Festival, Directeur Technique
John Santos

Le Festival international du film d'Arpa (Arpa IFF), à Los Angeles, chaque année, a été fondé sur la vision de créer une plate-forme pour une présentation diversifiée de films du monde entier. Plaque tournante mondiale depuis plus de deux décennies, l'Arpa IFF annuel a cultivé un espace de découverte, d'imagination et d'inspiration en présentant un cinéma local et international qui explore toutes les facettes de la condition humaine. Notre festival est fier de défendre une collection dynamique et internationale de cinéastes, se joignant à la célébration de la narration sans vergogne. Le Festival international du film d'Arpa est une belle collaboration d'individus talentueux et passionnés qui se réunissent dans la poursuite du changement. pour émouvoir un public et aider à raconter des histoires qui touchent tout le monde.

Cette année marque le 27^e anniversaire du Festival international du film d'Arpa, l'événement phare de la Fondation Arpa pour le cinéma, la musique et l'art

(AFFMA).

Le festival s'est tenu à l'Harmony Gold Theater (7655 Sunset Boulevard, Los Angeles, CA 90024) du vendredi 25 octobre au dimanche 27 octobre 2024. Nous organisons également un festival virtuel du lundi 21 octobre au vendredi 1er novembre 2024 sur Eventive.

Merci pour votre soutien !

Prix et récompenses

- PRIX DU MEILLEUR LONG MÉTRAGE NARRATIF (600 \$)
- PRIX DU MEILLEUR RÉALISATEUR (500 \$)
- PRIX DU MEILLEUR SCÉNARIO DE LONG MÉTRAGE (500 \$)
- PRIX DU MEILLEUR DOCUMENTAIRE (500 \$)
- PRIX DU MEILLEUR COURT MÉTRAGE NARRATIF (400 \$)
- PRIX DE LA MEILLEURE ANIMATION (400 \$)
- PRIX DU MEILLEUR CLIP VIDÉO (400 \$)

Règles et conditions

RÈGLES GÉNÉRALES DU FESTIVAL

- Le Festival international du film d'Arpa (« Festival », « Arpa IFF ») accepte des films de tous les pays et dans toutes les langues du monde qui ont été produits au cours des 2 dernières années.
- Tous les films soumis doivent être exempts de tout litige juridique et le cinéaste doit avoir obtenu tous les droits pour la musique et l'exposition.
- Il est préférable que votre film n'ait pas été distribué par des canaux de distribution formels et en ligne.
- Les frais d'inscription sont par catégorie et ne sont pas remboursables, et la soumission ne garantit pas la projection au Festival virtuel ou au Festival de théâtre.

- Une fois qu'une soumission de film est acceptée, le soumissionnaire reçoit un e-mail de félicitations avec le laurier de la sélection officielle du Festival 2024, et il lui sera demandé de fournir les éléments suivants :

- Informations de base (titre du film, pays et année de production, noms du réalisateur, du scénariste, du producteur, des acteurs, synopsis du court métrage et liste des projections/prix importants)

- Affiche du film et photos du film (images JPG haute résolution)

- Lien de téléchargement Vimeo ou YouTube vers la bande-annonce officielle du film au format

HD 1920×1080 MOV ou MP4 - Lien Web vers la bande-annonce officielle du film ouvert au public sur YouTube ou Vimeo

- Une fois qu'une soumission de film obtient le statut de nominé, le soumissionnaire reçoit un e-mail de félicitations avec le lauréat du nominé du Festival 2024, et il lui sera demandé de fournir les éléments suivants :

- Lien Web vers le screener officiel du film que nous pouvons partager avec les membres

de notre jury - Confirmer la présence du cinéaste au festival.

- Tous les films sélectionnés pour le festival accordent à Arpa IFF le droit d'utiliser des séquences, des photos et/ou des titres et des informations du film à des fins promotionnelles.

- Le festival se réserve le droit de modifier ces informations (y compris les dates du festival, les lieux, les événements, les prix et les conditions d'éligibilité) sans préavis.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Frais de projection ou frais de location : Le Festival ne prend pas en compte les films qui nécessitent des frais de projection/location.

- Les films promotionnels, pédagogiques, industriels, d'entreprise et les documentaires bruts de toute nature ne sont pas non plus éligibles.

- Catégories de films : Le festival accepte les soumissions de longs métrages de fiction, de longs métrages documentaires, de courts métrages documentaires, de courts métrages narratifs et de films d'animation, ainsi que de vidéoclips.
- Langue : Tous les films soumis doivent être en anglais ou avec des sous-titres anglais (nous essayons d'éviter les films doublés en anglais car ils semblent très étranges au public américain, mais si c'est votre seule option, nous sommes naturellement ouverts pour accommoder).
- Durée/durée (y compris le générique du film) :
 - Long métrage narratif : Pas moins de 60 minutes, pas plus de 180 minutes
 - Court métrage narratif : Moins de 40 minutes
 - Long métrage documentaire : Pas moins de 40 minutes
 - Court métrage documentaire : Moins de 40 minutes
 - Animation : pas de limite
 - Clip vidéo : pas de limite
- Les formats acceptables en 2024 sont les fichiers vidéo ProRes MOV et MP4 accompagnés de fichiers CC, mais vous en saurez plus à ce sujet de la part de notre directeur technique une fois votre film sélectionné.

MODALITÉS DU FESTIVAL

1. Vous avez lu, compris et pleinement respecté toutes les règles générales du festival, les conditions d'éligibilité et les conditions générales énoncées ici.
2. Le film que vous soumettez ne fait l'objet d'aucun litige ou menace de litige, et vous avez dégagé tous les droits pour la musique et l'exposition.
3. Vous êtes dûment autorisé à soumettre ce film à la compétition.
4. Vous dégagez le Festival de toute responsabilité et l'indemnisez de tout dommage causé à la ou aux copies en cours de route ou autrement au cours de la possession de la copie du film par le festival. De plus, vous acceptez de dégager le Festival de toute responsabilité et de l'indemniser des coûts et/ou des dommages

encourus à la suite de tout litige et/ou menace de litige à la suite des projections du film.

5. Le numéro, la date, l'heure et le lieu des projections de films sont à la discrétion du Festival.

6. Le Festival se réserve le droit de modifier ou d'ajuster toutes les règles, récompenses et directives du festival sans préavis.

7. Le Festival se réserve le droit de compléter toute information non fournie par le cinéaste ou le fournisseur de films à partir de quelque source que ce soit disponible et ne sera pas responsable de toute information incorrecte.

8. Les films ne peuvent pas être retirés après leur admission au Festival.

9. Pas de frais cachés pendant le processus de soumission. De plus, aucune demande de frais de projection ou de tout autre type de remboursement n'est autorisée après l'acceptation dans le Festival.

10. Les copies de film non réclamées seront jetées un an après le dernier jour du présent festival.

11. En soumettant votre film à Arpa IFF via FilmFreeway, vous accordez par la présente au Festival tous les droits nécessaires pour projeter ce film et utiliser des parties raisonnables du film à des fins de publicité et de promotion.

12. À votre connaissance, toutes les déclarations contenues dans ce document sont vraies.